

**Les établissements d'enseignement supérieur s'engagent
à des pratiques durables à l'occasion de la
conférence des Nations Unies sur le développement durable
20-22 juin 2012, Rio de Janeiro**

« Nous, chanceliers, présidents, recteurs, doyens, chefs d'établissements d'enseignement supérieur et d'organisations apparentées, reconnaissons la responsabilité qui nous incombe dans l'effort international en faveur du développement durable. Dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui a lieu à Rio de Janeiro du 20 au 22 juin 2012, nous nous engageons à soutenir les actions suivantes :

- **Enseigner les concepts de développement durable**, en veillant à ce qu'ils constituent une partie du tronc commun dans toutes les disciplines afin que les futurs diplômés de l'enseignement supérieur puissent développer les compétences nécessaires pour entrer dans la vie active en étant sensibilisés au développement durable et avec une compréhension claire de la manière de parvenir à une société qui permette un développement économique, valorise les personnes, et respecte les ressources limitées de la Terre. Les établissements sont également encouragés à dispenser une formation au développement durable aux professionnels et aux praticiens.
- **Encourager la recherche sur le développement durable** pour améliorer la compréhension scientifique par des échanges de connaissances scientifiques et technologiques, en renforçant le développement, l'adaptation, la diffusion et le transfert des savoirs, notamment des technologies innovantes et nouvelles.
- **Éco-responsabiliser nos campus** : i) en réduisant l'empreinte environnementale, grâce à la rationalisation des ressources en énergie, en eau et en matériaux dans nos bâtiments et nos installations ; ii) en adoptant des pratiques d'achat durables dans nos chaînes d'approvisionnement et nos services de restauration ; iii) en offrant aux enseignants et aux étudiants des solutions de mobilité durables ; iv) en adoptant des programmes efficaces pour la réduction des déchets, le recyclage et la réutilisation, et v) en favorisant des modes de vie plus durables.
- **Soutenir les efforts de développement durable** dans les communautés où nous résidons, en œuvrant avec les autorités locales et la société civile pour rendre les territoires plus agréables, plus économes en ressources, à la fois socialement inclusifs et avec une faible empreinte écologique.
- **S'engager et partager les résultats par le biais de cadres internationaux**, comme la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable, dont l'UNESCO est l'organisation chef de file, le réseau de l'Université des Nations Unies, l'Impact Académique des Nations Unies, le Pacte mondial, les Principes pour l'éducation au management responsable, initiative soutenue par les Nations Unies, et le programme d'éducation et de formation à l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, afin d'échanger des connaissances et des expériences et de rendre régulièrement compte des progrès accomplis et des défis à relever. »

Date :

Signature :

Organisation :

Adresse :

Nom et titre du/de la signataire :

Une initiative de :

